



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE

HISTOIRE DE L'ART

RAPPORT DE JURY

SESSION 2023

RAPPORT DE JURY

COMPOSITION DU JURY :

Marie ROUSSEAU, IA-IPR Arts plastiques, Présidente du Jury

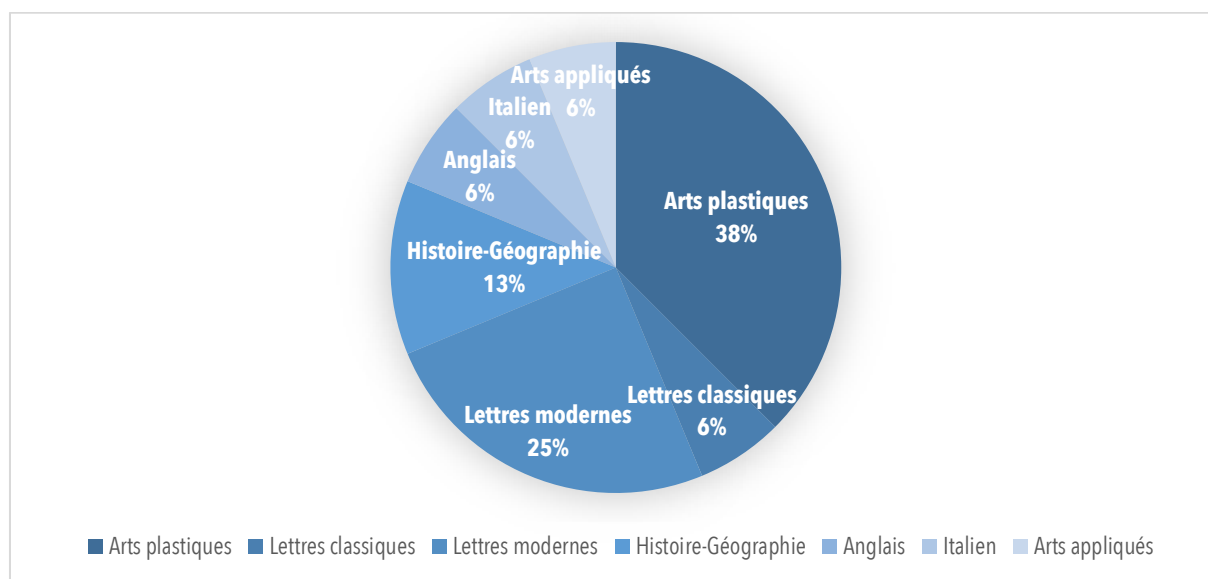
Agnès LELIEVRE, IA-IPR, DAAC

François VIROT, IA-IPR, EMCC

NOMBRE DE CANDIDATS : 16

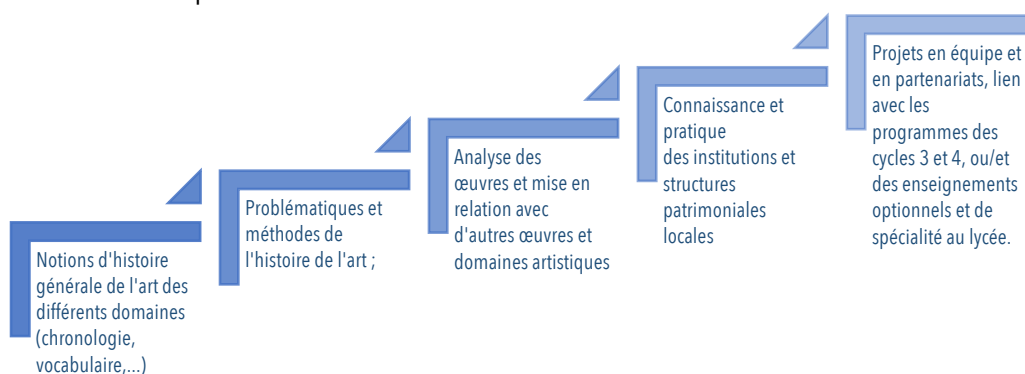
REPARTITION DISCIPLINAIRE DES CANDIDATS :

Arts plastiques	Lettres classiques	Lettres modernes	Histoire-Géographie	Anglais	Italien	Arts appliqués
6	1	4	2	1	1	1



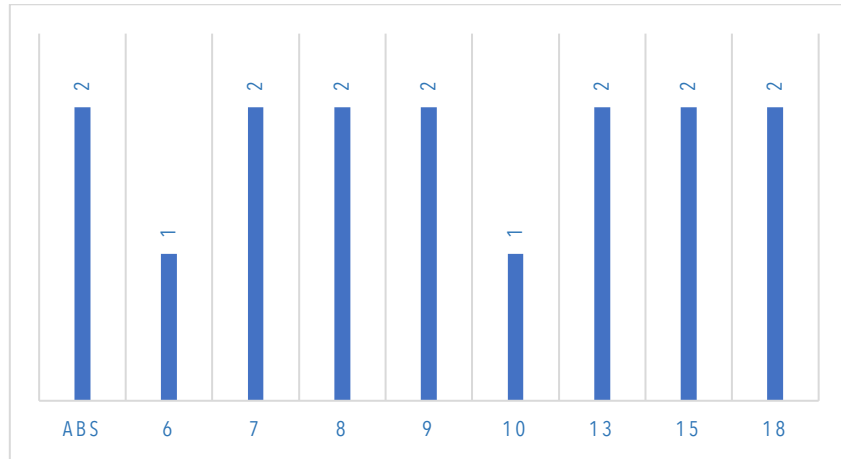
NOTES OBTENUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Les connaissances et les compétences évaluées sont :



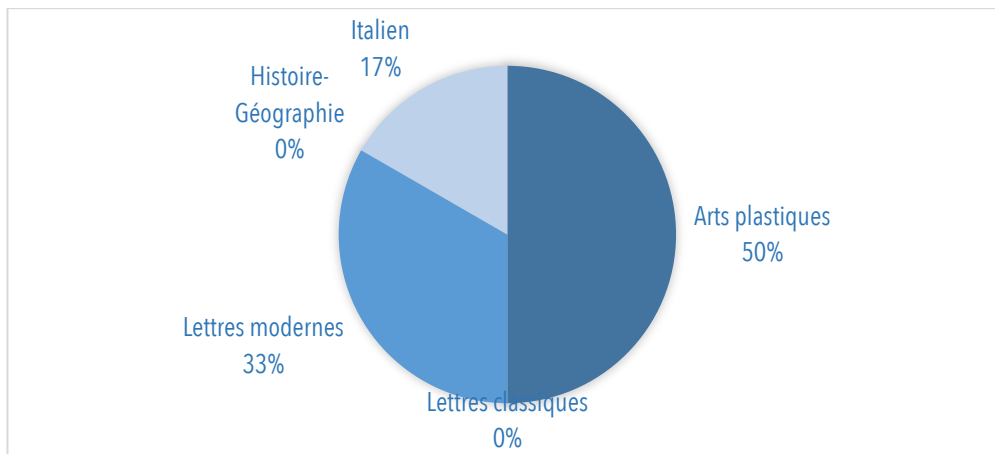
Les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 à l'épreuve, notée sur 20, sont déclarés admis.

ABS	6/20	7/20	8/20	9/20	10/20	13/20	15/20	18/20
2	1	2	2	2	1	2	2	2



- RÉPARTITION DES ADMIS :

Arts plastiques	Lettres classiques	Lettres modernes	Histoire-Géographie	Italien
3	0	2	0	1

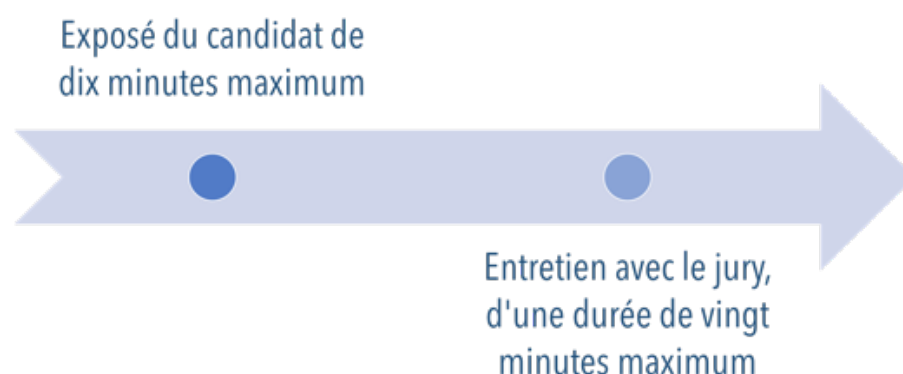


- ENTRETIEN :

Épreuve orale de trente minutes maximum débutant par un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum.

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 23 décembre 2003 modifié, l'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum débutant par :

- un exposé du candidat de dix minutes maximum,
- suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum.



- **RAPPEL DES MODALITÉS :**

1/ L'exposé du candidat prend appui sur la formation universitaire ou professionnelle, reçue dans une université ou dans un autre lieu de formation dans le secteur disciplinaire et, le cas échéant, dans l'option correspondant à la certification complémentaire choisie.

Le candidat fait également état de son expérience et de ses pratiques personnelles, dans le domaine de l'enseignement ou dans un autre domaine, notamment à l'occasion de stages, d'échanges, de travaux ou de réalisations effectués à titre professionnel ou personnel.

2/ L'entretien qui succède à l'exposé doit permettre au jury :

- d'apprécier les connaissances du candidat concernant les contenus d'enseignement, les programmes et les principes essentiels touchant à l'organisation du secteur disciplinaire et, le cas échéant, à l'option correspondant à la certification complémentaire choisie ;

- d'estimer ses capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre, au sein d'un établissement scolaire du second degré ou d'une école, d'enseignements ou d'activités en rapport avec ce secteur.

Le jury dispose du dossier rédigé par le candidat pour son inscription.¹

Les candidats qui se sont présentés à la certification complémentaire Histoire de l'Art sont sincèrement remerciés pour l'engagement et l'attention portée au domaine artistique qui exige exigence et ambition pour les élèves.

Les prestations restent hétérogènes et résultent d'un manque de préparation et de connaissances des textes, des enjeux des programmes et de l'épistémologie du champ artistique. Il est nécessaire de réenvisager les enjeux d'un enseignement « l'Histoire des Arts » et d'une discipline « l'Histoire de l'Art ». Cette maîtrise préalable est nécessaire pour mettre en perspective ce qui relève des apprentissages inhérents à l'enseignement et des modalités d'évaluations afférentes. Il importe d'envisager l'obtention de la certification complémentaire comme la perspective de la prise en charge de l'enseignement de l'Histoire des Arts au lycée ; de la préparation au baccalauréat et de l'accompagnement du parcours de formation de l'élève du collège au lycée vers le post-bac.

¹ https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo30/MENH1918230N.htm?cid_bo=143919

Les compétences attendues doivent être clairement mobilisées et appréhendées. Les connaissances des enjeux sont incontournables : programmes, modalités d'enseignements, travail en équipe pluridisciplinaire, place des partenariats, méthodes et pratiques inhérentes à l'enseignement, champ de la recherche et connaissance des œuvres, artistes et auteurs incontournables et de l'actualité disciplinaire ...

Le dossier :

Une hétérogénéité est significative dans la constitution et la rédaction des dossiers proposés cette année. Si la forme est laissée au libre choix des candidats, il est essentiel de positionner des repères et des fondamentaux institutionnels. L'écriture et le choix des exemples qui viennent étayer l'argumentaire doivent être justifiés. Une attention est à porter aux différents rapports de jury qui ont été proposés afin de structurer le propos.

L'exposé :

Les candidats ont su se saisir du temps imparti en grande majorité. Les dix minutes ont été mises à profit afin de développer le parcours professionnel et les projets menés qui ont mobilisé le choix de passer la certification complémentaire. Certaines prestations restent trop descriptives et de l'ordre du commentaire du dossier plus qu'une réelle mise en questionnements des perspectives envisagées. Il convient de préparer avec attention et rigueur ce temps d'exposé et d'envisager les postures et les modes de communication les plus idoines.

L'entretien :

L'entretien constitue un réel temps d'échanges et de mise en perspective de l'exposé. Il permet de prolonger la réflexion et d'apporter des éclairages sur des éléments précis : maîtrise des programmes d'enseignement de l'Histoire des Arts au collège et au lycée ; place des partenariats et construction de projets en équipe pluridisciplinaire ; méthodologie de l'analyse d'œuvres et construction de corpus d'œuvres relevant de domaines artistiques divers; ... Les candidats ont su faire preuve de disponibilité et d'écoute afin de saisir des questions du jury. Les meilleures prestations ont su créer une réelle dynamique afin de donner du sens à leurs connaissances et leurs expériences professionnelles significatives.

▪ TEXTES DE RÉFÉRENCE :

- [Arrêté du 23 décembre 2003](#) modifié par l'arrêté du 6 mars 2008 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires (*version consolidée*)
- Les certifications complémentaires Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>
- Modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires : https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo30/MENH1918230N.htm?cid_bo=143919

○ Parcours M@gistère :

<https://magistere.education.fr/ac-normandie/course/view.php?id=7104§ion=1>

m@gistère NORMANDIE Mes parcours Formations en libre accès Parcours à déployer

Session de formation ▶ Session locale en auto-inscription ▶ Cert_Histoire_Art ▶ Accueil

Certification complémentaire Histoire de l'Art ☆

1. Modalités d'ins


SOMMAIRE

- **Accueil**
- 1. Modalités d'inscriptions
- 2. Rapport écrit
- 3. Entretien
- 4. Evaluation de l'épreuve
- 5. Rapport de jury
- 6. Textes en vigueur
- Crédits

PARTICIPANTS

- ▶ Liste des participants
- ▶ Carte des participants

Accueil



Guerrilla Girls, *Do Women Have To Be Naked To Get Into the Met. Museum ?*, 1989, sérigraphie sur papier, 28 × 71 cm